



AIIIO

**TROUSSE À OUTILS DE
L'INITIATIVE**

JEUNES

**CHAMPIONS EN
MATIÈRE DE LA SANTÉ
MENTALE ET DES
DÉPENDANCES**



RNAO

Registered Nurses' Association of Ontario
L'Association des infirmières et infirmiers
autorisés de l'Ontario



SCHOOL MENTAL HEALTH-ASSIST
ÉQUIPE D'APPUI POUR LA SANTÉ
MENTALE DANS LES ÉCOLES

Bienvenue à

l'initiative JCSMD de l'AIIO

À un moment ou à un autre, nous avons tous besoin du soutien de nos amis. Cela est particulièrement vrai pour les jeunes quand il s'agit de leur santé mentale et de leur bien-être. Une bonne santé mentale est importante pour nous tous, jeunes y compris, quel que soit notre âge, que nous soyons aux prises ou non avec un problème de santé mentale.

La santé mentale, la maladie mentale et les dépendances chez les jeunes constituent un problème important (voici quelques statistiques [ci-dessous](#)). Il y a toutefois une bonne nouvelle : les interventions faisant appel aux pairs, comme l'initiative Jeunes champions en matière de la santé mentale et des dépendances (JCSMD) de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIO) contribuent à le combattre.

Que vous soyez un adulte ou un jeune qui cherche à améliorer les perspectives d'avenir des jeunes Canadiens, la trousse à outils JCSMD vous aidera à être mieux informé, inspiré et, surtout, à participer à la création de collectivités résilientes.

Consultez-le!

Table des matières

SECTION 1 : INTRODUCTION

- 1.1—Santé mentale, maladie mentale et l'usage de drogues chez les jeunes
- 1.2—L'objectif de l'initiative JCSMD
- 1.3—Comment fonctionne l'initiative JCSMD
- 1.4—Piliers de soutien de l'initiative JCSMD
- 1.5—Qui a participé à l'initiative
- 1.6—Ressources utiles
- 1.7—Droit d'auteur

SECTION 2 : PAR OÙ COMMENCER

- 2.1—Plan d'activités et modèle logique
- 2.2—Composition de votre équipe JCSMD
- 2.3—Ressources utiles

SECTION 3 : QUI FAIT QUOI

- 3.1— Rôle des leaders Jeunesse
- 3.2— Rôle des Jeunes champions
- 3.3— Rôle des leaders de la santé publique
- 3.4—Rôle des leaders du personnel scolaire
- 3.5— Rôle des leaders en santé mentale

SECTION 4 : FORMATION DES LEADERS D'ÂGE ADULTE

- 4.1—Formation et orientation des leaders d'âge adulte
- 4.2—Ressources de formation des leaders d'âge adulte

SECTION 5 : FORMATION DES LEADERS JEUNESSE

- 5.1— Planification de la formation des leaders Jeunesse
- 5.2—Formation des leaders Jeunesse (Parties I et II)
- 5.3—Ressources utiles

SECTION 6 : FORMATION DES JEUNES CHAMPIONS

- 6.1— Planification de la formation des leaders Jeunesse
- 6.2— Contenu de l'atelier de formation du Réseau des Jeunes champions
- 6.3— Outil interactif du Réseau des champions
- 6.4—Exemples d'initiatives menées par des jeunes
- 6.5—Ressources utiles

SECTION 7 : PLAN D'ÉVALUATION

- 7.1—Pourquoi évaluer votre programme?
- 7.2—Comment évaluer un programme
- 7.3—Mise en œuvre de l'évaluation

RESSOURCES

- ANNEXE A— Initiatives nationales et provinciales sur la santé mentale
- Références

SECTION 1 :

INTRODUCTION

En participant

à l'initiative, vous jouerez un rôle dans l'instauration d'un milieu scolaire et communautaire solidaire et résilient pour les jeunes susceptibles de développer une maladie mentale ou une dépendance.

1.1—Santé mentale, maladie mentale et l'usage de drogues chez les jeunes

En responsabilisant de Jeunes champions, l'initiative JCSMD de l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIO) stimule l'éducation et la sensibilisation des adolescents à la question de la santé mentale, de la maladie mentale et la consommation de drogues. Cette approche, dite de « pairs à pairs », a un effet si fort qu'elle entraîne un revirement des attitudes, c'est-à-dire qu'au lieu de s'axer sur la maladie mentale, on se concentre davantage sur la promotion de la santé mentale.

JEUNES À RISQUE

Il est facile de diminuer les troubles émotionnels des jeunes, mais le passage à la vie adulte apporte un lot de pressions uniques et complexes. Parallèlement, les problèmes de santé mentale dont on peut souffrir à l'âge adulte, comme la dépression et l'anxiété, touchent aussi les jeunes. En fait, au Canada, la maladie mentale et l'usage de substances sont de graves problèmes de santé chez les jeunes. Les adolescents et les jeunes de 15 à 24 ans sont plus susceptibles que n'importe quel autre groupe d'âge de souffrir de maladies mentales ou de troubles liés à la consommation de substances ([Pearson, Janz, 2013](#)).

Si l'on considère que les troubles mentaux sont récurrents et potentiellement chroniques, l'aperçu suivant des statistiques de l'Association canadienne pour la santé mentale ([ACSM](#)) est particulièrement alarmant. En d'autres termes, un grand nombre de ces enfants et jeunes sont susceptibles de connaître des difficultés pendant toute leur existence.

- ★ De 10 à 20 pourcent des jeunes Canadiens souffrent d'une maladie mentale ou d'un trouble mental.
- ★ La dépression affecte 17 pourcent des jeunes âgés de 12 à 19 ans (soit 3,2 millions de jeunes au Canada).
- ★ Concernant le taux de suicide chez les jeunes, le Canada se place au troisième rang dans les pays industrialisés. De plus, le suicide est l'une des principales causes de décès chez les jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans.

Source : [Association canadienne pour la santé mentale \(ACSM\)](#)

Il existe également un lien bien établi entre la maladie mentale et l'usage de drogues. Les jeunes de 15 à 24 ans sont trois fois plus susceptibles d'avoir un problème de consommation que les personnes âgées de plus de 24 ans (Pearson, Janz, 2013). En outre, les personnes chez lesquelles on diagnostique un trouble lié à l'usage de drogues courent un risque considérablement accru de souffrir de troubles mentaux, dont dépression ou autres troubles de l'humeur. De même, les enfants aux prises avec des problèmes de santé mentale commencent souvent à consommer des substances à un âge précoce et sont plus susceptibles que les autres enfants de développer des problèmes d'usage de drogues (Armstrong et al., 2002).

DES INTERVENTIONS PRÉCOCES SONT PRIMORDIALES

Selon la Commission de la santé mentale du Canada (CSMD), il est essentiel d'établir une fondation pour un développement affectif et social sain **et de favoriser la prévention et les interventions précoces pour assurer le bien-être mental de tous les Canadiens**. Quant aux principales organisations du secteur de la santé, elles soutiennent qu'en intervenant tôt auprès des jeunes aux prises avec un problème de santé mentale, on améliore non seulement leur qualité de vie, mais on réalise aussi des économies importantes (CSMD, 2013). Logique, quand on sait que chez 70 pourcent des adultes ayant des problèmes mentaux, les symptômes ont commencé à se manifester dans l'enfance ou à l'adolescence (CSMD).

Or, alors même qu'au Canada la maladie mentale a des conséquences grandissantes sur la vie des enfants et des adolescents, seul un enfant sur quatre ayant besoin de services de santé mentale en reçoit (Waddell, C. et al, 2005). La stigmatisation entourant la maladie mentale constitue l'un des plus grands obstacles à la promotion de la santé mentale et à la résolution des problèmes de santé mentale des enfants et des adolescents (CAMH, 2013). D'après l'étude intitulée *Youth Services System Review* (YSSR, 2013) concernant la consommation de substances, des progrès ont été réalisés en matière d'éducation et de sensibilisation, qui jouent un rôle clé dans la réduction de la stigmatisation, mais il faut poursuivre les efforts.

C'est là que
l'initiative JCSMD
convient bien!



Qu'est-ce que la stigmatisation?

« Un processus social, vécu ou anticipé, caractérisé par l'exclusion, le rejet, le blâme ou la dépréciation découlant de l'expérience ou d'une anticipation raisonnable d'un jugement social négatif à l'égard d'une personne ou d'un groupe » (Martin et Johnston, 2007).

UN BAGAGE DE CONNAISSANCES POUR FAIRE TOMBER LES BARRIÈRES

Au fil des sections du présent document sur l'initiative JCSMD, vous vous rendrez compte qu'un volet important du programme de formation complet ([Sections 4, 5 et 6](#)) vise à améliorer les connaissances sur la santé mentale des adultes et jeunes impliqués. Pourquoi? Les participants au projet, munis de connaissances sur la santé et la maladie mentale, seront davantage portés à apporter leur soutien dans divers domaines : reconnaissance, appui, prévention, intervention précoce et, finalement, résilience.

Plus précisément, la capacité d'une personne d'aider ceux qui présentent de possibles symptômes de problèmes mentaux dépend de ses connaissances sur la santé mentale. Ces compétences permettront à la personne d'améliorer sa capacité de détecter de façon précoce des signes et des manifestations de problèmes mentaux, de chercher de l'aide ou soutenir d'autres à chercher de l'aide et de pratiquer de façon régulière des activités de soins personnels.

Les connaissances en matière de santé mentale nécessitent plusieurs composantes, y compris :

- ★ la capacité de reconnaître une bonne santé mentale et la maladie mentale;
- ★ les connaissances et croyances à propos des facteurs de risque et des causes;
- ★ les connaissances et croyances à propos des interventions autonomes;
- ★ les connaissances et croyances à propos de l'aide professionnelle disponible;
- ★ les attitudes facilitant la reconnaissance des symptômes et la recherche d'une aide appropriée;
- ★ les connaissances pour savoir trouver des informations sur la santé mentale.

Pour en savoir plus, consulter la [Mental Health & Addiction Initiative de l'AIIO](#) (en anglais seulement).

Pour avoir une liste des initiatives nationales et des initiatives interministérielles provinciales à l'appui de la santé mentale des jeunes de l'Ontario, consulter l'[Annexe A](#).

Qu'est-ce que la résilience?

La résilience est la capacité de surmonter les difficultés et de composer avec le changement pour fonctionner à nouveau comme avant et poursuivre son cheminement. Les personnes résilientes sont en mesure de s'adapter au stress et aux situations difficiles de la vie (Barankin et Khanlou, 2007).

1.2—Objectif de l’initiative JCSMD

L’initiative JCSMD vise à améliorer la santé et le bien-être des enfants et des adolescents grâce à :

- ★ la promotion de la santé mentale;
- ★ l’acceptation de la maladie mentale et la réduction de la stigmatisation qui lui est associée;
- ★ à la prévention du mésusage de substances.

Le projet pilote de 2014 a été dirigé par l’AIIO en collaboration avec six bureaux de santé publique et a été mis en œuvre avec l’appui des leaders locaux de la santé publique, des responsables de l’Équipe d’appui pour la santé mentale dans les écoles, des conseils scolaires et des leaders du personnel scolaire. Parmi les autres intervenants importants qui ont apporté un soutien continu au projet, on citera l’organisme *mind your mind* et le Centre d’excellence de l’Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents.

Le projet pilote, qui a mobilisé une soixantaine de jeunes, a donné lieu au cours de l’année scolaire à la mise en œuvre dans tout l’Ontario de plus de 75 activités sur la promotion de la santé mentale, la réduction de la stigmatisation, la sensibilisation aux problèmes de santé mentale et aux ressources locales. Toutes ces activités visaient à créer un milieu scolaire et communautaire solidaire et résilient pour les jeunes. **L’un des résultats les plus importants du projet a été l’évolution de l’attitude des intervenants, c’est-à-dire qu’au lieu de se concentrer sur la maladie mentale, ils se sont concentrés sur la promotion de la santé mentale.**

Pour plus d’informations, consulter le sommaire intitulé [Résumé de l’initiative Jeunes champions en matière de la santé mentale et des dépendances](#).

Pour trouver facilement la définition des termes utilisés dans la trousse, consulter le [Glossaire de l’initiative JCSMD](#).

Le programme JCSMD est unique et repose sur un postulat : comme il est plus facile de se sentir proches des leaders parmi les pairs que des adultes, ces jeunes leaders peuvent mettre en contexte les messages et les attentes pour répondre aux besoins de leurs camarades.

L'atout de l'initiative JCSMD

La formation pratique et les activités ludiques et instructives sur la santé mentale et les problèmes d'usage de drogues auxquelles participent des jeunes contribuent à éliminer la stigmatisation et à susciter une compréhension et une conscience accrues. En préparant des leaders Jeunesse parmi les pairs à assumer un rôle de champions, on renforce non seulement les capacités et la résilience des enfants et des adolescents, mais on provoque aussi une défense plus vigoureuse de la cause de la santé mentale.

À la lumière des résultats de [L'Étude sur la santé des jeunes Ontariens](#) (ministère de l'Éducation de l'Ontario, ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, 2014), selon lesquels seul un enfant sur six souffrant d'une maladie mentale a reçu une forme de service spécialisé en santé mentale, les champions parmi les pairs sont les partenaires tout indiqués pour appuyer et mieux faire connaître les services. De même, l'initiative JCSMD peut aider un sur six enfants ou adolescents en Ontario qui souffrent d'une maladie mentale, ainsi que de troubles liés aux dépendances, à commencer à étudier des stratégies de changement et à prendre des mesures.

1.3—Comment fonctionne l'initiative JCSMD

Si elle paraît compliquée à première vue, l'initiative JCSMD est en fait assez simple : elle repose sur un modèle à composantes multiples faisant intervenir divers intervenants et leaders Jeunesse qui travaillent avec les bureaux de santé publique locaux, les conseils scolaires de district et les écoles pour guider de Jeunes champions dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation d'activités de mobilisation des jeunes au sein de leur collectivité et de leur école.

Le projet JCSMD comprend cinq grands volets.

1. Une séance d'orientation pour les leaders Jeunesse et les leaders d'âge adulte (leaders de la santé publique, leaders du personnel scolaire et leaders en santé mentale).
2. La formation de base des leaders Jeunesse.
3. La constitution d'une cohorte de Jeunes champions dans les écoles.
4. La promotion et la diffusion du programme.
5. La coopération et la constitution de réseaux entre les partenaires ainsi que le renforcement des capacités.

Le succès de l'initiative dépend d'un programme de formation



adéquat; les leaders Jeunesse participent au début du programme à une [séance d'orientation](#) de cinq heures au moins et à une [formation de base d'une journée](#) portant sur la promotion de la santé mentale, la réduction de la stigmatisation, la prévention de la toxicomanie, les techniques d'animation et de leadership ainsi que la façon de travailler avec les Jeunes champions. Les Jeunes champions participent ensuite à une formation similaire, animée par les leaders Jeunesse. Cette formation est axée sur le développement d'activités locales de mobilisation des jeunes visant à promouvoir la santé mentale, à réduire la stigmatisation et à améliorer les connaissances sur la toxicomanie et la prévention de celle-ci.

1.4—Piliers de soutien de l'initiative JCSMD

Un certain nombre de modèles sur la santé et la maladie mentale ainsi que des théories sur la mobilisation des jeunes constituent les fondements de l'initiative JCSMD. Afin d'aider les [leaders de l'initiative](#) à bien comprendre les bases de l'approche adoptée dans le cadre de l'initiative JCSMD, nous donnons ci-dessous un bref aperçu des éléments qui l'ont influencée.

CONTINUUM DE LA SANTÉ MENTALE

Le modèle du « continuum de la santé mentale » permet aux spécialistes de mieux comprendre le lien entre la santé et la maladie mentale. Selon ce modèle, la santé mentale et la maladie mentale vont au-delà de la simple présence ou absence de troubles mentaux et ne se situent pas aux extrémités opposées d'un continuum. En fait, chacun de nous se trouve quelque part le long du continuum de la santé mentale, des variations pouvant survenir d'un jour à l'autre. Par conséquent, des personnes chez lesquelles un trouble mental a été diagnostiqué peuvent éprouver un état de bien-être mental total; de même, des personnes chez lesquelles aucun trouble mental n'a été diagnostiqué peuvent être en mauvaise santé mentale si les bons mécanismes d'adaptation leur font défaut ([Keyes, 2002](#)).

Conclusion : le bien-être mental est considéré comme « un équilibre entre les aspects mentaux, physiques, spirituels et émotionnels », équilibre donnant la possibilité à chacun, même à celui qui est vulnérable ou souffre de troubles mentaux, de vivre une existence complète et saine. Selon le modèle, cet équilibre est encore supérieur lorsque nous avons l'impression que la vie a un sens, sommes confiants en l'avenir, éprouvons un sentiment d'appartenance et d'interdépendance et comprenons en quoi notre existence s'inscrit dans la création et une histoire riche.

Pour plus de renseignements, consulter [Santé mentale positive et maladie mentale, Statistique Canada](#).

Regarder également la vidéo intitulée [Promouvoir la santé mentale: adopter un langage commun](#) du Centre de toxicomanie et de santé mentale.

MODÈLES DE MOBILISATION DES JEUNES

Le concept des modèles de mobilisation des jeunes étant relativement récent, il ne fait pas l'objet d'une définition unique et universelle. Toutefois, ces modèles peuvent servir utilement de cadres dans divers contextes de pratique pour engager les jeunes à devenir des partenaires précieux pour aborder des questions et pour la prise de décisions les concernant ou ayant de l'importance pour eux. Généralement, les modèles reconnaissent aux jeunes le droit de participer aux décisions qui les touchent ainsi que leurs excellentes compétences et la grande force dont ils font preuve.

Ce genre de participation des jeunes ouvre la voie à l'établissement des facteurs de protection qui favorisent le développement positif des jeunes et empêchent ces derniers d'adopter des comportements dangereux ([Search Institute, 2006](#)). Selon les recherches actuelles, ces modèles entraînent divers résultats positifs dans la jeunesse, dont la baisse des taux d'usage de drogues, des niveaux plus faibles de dépression, une importante réduction des taux de décrochage, un meilleur rendement scolaire et des taux inférieurs de démêlés avec la justice, surtout chez les jeunes de la catégorie « à risque élevé » (Centre d'excellence pour l'engagement des jeunes, 2007).



Pour plus de renseignements, consulter la ligne directrice de l'AIIO intitulée [Enhancing Healthy Adolescent Development](#) (en anglais seulement) qui propose de multiples stratégies dans la pratique infirmière pour favoriser le développement sain des adolescents.

L'ÉCHELLE DE HART

Parfois, il peut sembler difficile de cesser de travailler avec des jeunes que l'on considère comme des clients pour les faire participer à titre de décideurs. Afin de réussir, les jeunes, les adultes et l'organisme dans son ensemble doivent se montrer ouverts et prêts à prendre des risques, sortir des sentiers battus et adopter des attitudes différentes à l'égard des jeunes, c'est-à-dire ne pas les considérer comme un groupe dont il faut régler les problèmes, mais comme une ressource dans laquelle il faut puiser.

L'Échelle de la participation des enfants de Roger Hart fait ressortir huit paliers de participation et de pouvoir décisionnaire pour les jeunes. Cet outil utile nous incite à réfléchir au niveau de participation souhaité, nécessaire et possible et nous aide à déterminer les obstacles s'opposant à une participation véritable et à trouver les moyens de les surmonter. Dans le modèle de Hart, le dernier palier est atteint lorsque les adultes et les jeunes prennent ensemble des décisions et travaillent de concert (en synergie).

L'initiative JCSMD encourage la création de possibilités s'accompagnant d'un niveau élevé de participation et de pouvoir décisionnaire de façon que les jeunes puissent procéder à des changements, orienter leurs propres activités et assumer des responsabilités partagées grâce à des soutiens appropriés. Lorsqu'on travaille avec des jeunes, il est important de les associer rapidement en tant que partenaires dans les décisions concernant un problème, une activité ou une initiative.

Pour plus de renseignements, consulter [Échelle de la participation des enfants de Roger Hart](#).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ – MOBILISATION DES JEUNES

Le Groupe consultatif pour la participation des jeunes a été créé pour donner des conseils au ministère de la Santé et des Soins de longue durée à propos de l'établissement de nouveaux modèles de participation des jeunes de l'Ontario à des initiatives sur la lutte contre le tabagisme et la promotion de la santé. Le groupe a cerné onze principes essentiels en matière de mobilisation des jeunes, principes d'une importance cruciale pour comprendre les approches relatives au développement des jeunes. Les principes, qui sont des pratiques fondées sur des données probantes, peuvent servir de base à tout programme ou activité de mobilisation qui engage ou affecte les jeunes de l'Ontario.

Pour plus de renseignements, consulter les documents [Principes en matière de mobilisation des jeunes](#) et [Principes en matière de mobilisation des jeunes en action](#).

FONDEMENTS D'UNE ÉCOLE SAINES

Lors de la mise en œuvre de l'initiative JCSMD, il est important d'appliquer l'approche préconisée dans *Les fondements d'une école saine*. L'approche Écoles saines, un cadre reconnu à l'échelle internationale, est aussi recommandée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour soutenir l'amélioration des résultats scolaires des élèves, tout en abordant la question de la santé à l'école au moyen d'une stratégie planifiée, intégrée et globale. Elle s'appuie sur la théorie selon laquelle la santé et l'éducation sont interdépendantes : un élève est plus susceptible de bien apprendre s'il est en bonne santé et son éducation est un déterminant clé de sa santé.

En Ontario, la ressource *Les fondements d'une école saine* s'appuie sur cinq volets interdépendants pour aborder la santé à l'école de manière globale.

1. Curriculum, enseignement et apprentissage : différentes occasions d'apprentissage avant, après et pendant l'école qui aident les élèves à apprendre, mettre en pratique et promouvoir des comportements sains et positifs.
2. Leadership au sein de l'école et de la salle de classe : compréhension par le dialogue entre le personnel scolaire,

les parents, les élèves et les partenaires communautaires des buts et besoins communs d'une communauté scolaire.

3. Mobilisation des élèves : investissement des élèves dans des activités scolaires et non scolaires, ce qui les aide à développer un sens de l'autonomie et un sentiment d'appartenance.
4. Environnement physique et milieu social : instauration d'un milieu social et physique sûr et accueillant pour aider les élèves à se sentir en sécurité, mobilisés et responsabilisés.
5. Partenariats entre les parents, l'école et la communauté : s'appuyer sur les points forts de la communauté pour favoriser, augmenter et promouvoir les occasions d'apprentissage et le bien-être.

*C'est là que
l'initiative JCSMD
convient bien!*

Grâce à l'adoption d'une approche intégrée pendant la mise en œuvre de l'initiative JCSMD, les écoles traitent la santé de manière globale et contribuent à instaurer un climat scolaire positif dans lequel le personnel scolaire, les parents, les élèves et les partenaires communautaires établissent et maintiennent de bonnes relations.

Pour plus de renseignements, consulter la ressource [Fondements d'une école saine](#).

1.5—Qui a participé à l'initiative

LIEUX DE LA MISE EN OEUVRE PILOTE / BUREAUX DE SANTÉ PUBLIQUE 2013-2015

- ★ Bureau de santé de Grey Bruce
- ★ Bureau de santé de la région du Niagara
- ★ Bureau de santé de Porcupine
- ★ Bureau de santé du district de Thunder Bay
- ★ Bureau de santé de Témiskamingue
- ★ Bureau de santé publique de Toronto

NOUS REMERCIONS PARTICULIÈREMENT :

mindyourmind

Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents

Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles

COMITÉ CONSULTATIF PROVINCIAL**BUREAU DE SANTÉ DE GREY BRUCE**

Jason Cranny

Conseiller auprès des jeunes

Bob Hart

Gestionnaire en santé publique

Kristi McCracken

Infirmière en santé publique

BUREAU DE SANTÉ DE LA RÉGION DU NIAGARA

Pamela Dilts

*Spécialiste de la pratique infirmière
Santé familiale, Santé publique*

Laurie Columbus

*Directrice
Programme de santé dans les écoles secondaires*

BUREAU DE SANTÉ PORCUPINE

Joëlle Aubin

Directrice, Prévention des maladies chroniques et des blessures

Christine Daigneault-Hache

*Coordonnatrice de programme
Dépistage précoce du cancer, prévention des blessures et abus de drogues*

Wendy Legros

*Promotrice en santé,
Responsable de l'engagement des jeunes*

Jennette Lougheed

Infirmière en santé publique

Meagan Sergerie

Infirmière en santé publique

BUREAU DE SANTÉ DU DISTRICT DE THUNDER BAY

Jasmine Bryson

Épidémiologiste

Becky Burton

*Planificatrice de la promotion de la santé
Santé familiale et scolaire*

Jodie Murphy

*Directrice de la santé familiale et scolaire
Division de la promotion de la santé*

Sophia Wenzel

*Planificatrice de la promotion de la santé
Programmes de santé familiale et scolaire*

BUREAU DE SANTÉ DE TÉMISKAMINGUE**Susan Hall**

Promotrice de la santé publique

Kerry Schubert-Mackey

*Gestionnaire de programme
Santé communautaire et scolaire*

BUREAU DE SANTÉ DE TORONTO**Jennifer Burgess**

*Spécialiste de la promotion de la santé
Écoles saines et équipe de prévention de l'abus
de drogues*

Michelle Jubin

*Infirmière psychiatrique conseil
Équipe de la promotion de la santé mentale*

**CENTRE D'EXCELLENCE DE L'ONTARIO EN
SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES
ADOLESCENTS****Natasha McBrearty**

Gestionnaire, Échange des connaissances

Muna Mohamed

*Coordonnatrice des jeunes du programme
Oser rêver*

Jacqueline Stol

Assistante de recherche

**ÉQUIPE D'APPUI POUR LA SANTÉ
MENTALE DANS LES ÉCOLES****Alexandra Fortier**

Coach, Mise en œuvre et leadership

MINDYOURMIND**Andrea Kirkham**

Rédactrice de programmes d'études

**ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION DES
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
AUTORISÉS DE L'ONTARIO****Irmajean Bajnok**

*Directrice
International Affairs and Best Practice
Guidelines Centre*

Heather McConnell

*Directrice adjointe
Mise en œuvre des lignes directrices et du
transfert de connaissances*

Sabrina Merali

*Gestionnaire de programme
International Affairs and Best Practice
Guidelines Centre*

Kyle Dieleman

*Coordonnatrice de projets
International Affairs and Best Practice
Guidelines Centre*

Stephanie Gravel

*Infirmière en santé publique
Bureau de santé Porcupine*

Saleem Haniff

*Travailleur social, Système de soutien à la santé
mentale et au bien-être
Toronto District School Board*

Heather Johnson

*Travailleuse sociale, Système de soutien à la
santé mentale et au bien-être
Toronto District School Board*

Michelle Jubin

*Infirmière psychiatrique conseil
Équipe de la promotion de la santé mentale
Toronto Santé Publique*

Andrea Kirkham

*Rédactrice de programmes d'études
mindyourmind*

Wendy Legros

*Promotrice en santé, Responsable de
l'engagement des jeunes
Bureau de santé Porcupine*

Martha MacDonald

*Spécialiste de la promotion de la santé, Écoles
saines et prévention de la toxicomanie
Toronto Santé publique*

**CONSEILS SCOLAIRES
PARTICIPANTS**

Bluewater District School Board
Bruce Grey Catholic District School Board
District School Board of Niagara
District School Board of Ontario North
East Lakehead District School Board
Niagara Catholic School Board
Northeastern Catholic District School Board
Toronto Catholic District School Board
Toronto District School Board
Superior-Greenstone District School Board

**ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT DE LA
TROUSSE****George Drazenovich**

*Responsable en matière de santé mentale,
Superior Greenstone District School Board
Red Rock Public School Board*

Alexandra Fortier

*Coach, Mise en œuvre et leadership
Équipe d'appui pour la santé mentale dans les
écoles*

Patricia Marra-Stapleton

*Associée en psychologie/ Responsable en matière de santé mentale
Toronto Catholic District School Board*

1.6—Ressources utiles

[Initiatives nationales et initiatives interministérielles provinciales à l'appui de la santé mentale des jeunes de l'Ontario, Annexe A.](#)

[Résumé du projet JCSMD](#)

[Glossaire de l'initiative JCSMD](#)

Modèle de la santé et de la maladie mentale :
[« Santé mentale positive et maladie mentale », Statistique Canada.](#)

Ressources sur la mobilisation des jeunes :
[Échelle de la participation des enfants de Roger Hart](#)

[Principes en matière de mobilisation des jeunes](#)

[Principes en matière de mobilisation des jeunes en action](#)

[Ressource Fondements d'une école saine](#)

1.7—Droit d'auteur

Le présent document ne lie ni les infirmières et infirmiers ni les organismes qui les emploient. L'utilisation de cette ressource doit être souple et se fonder sur les besoins individuels et les circonstances locales. Il ne constitue ni une

responsabilité ni une décharge de responsabilité. Bien que toutes les mesures aient été prises pour assurer la précision du contenu au moment de la publication, ni les auteurs ni l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario (AIIO) ne peuvent garantir l'exactitude des renseignements donnés, de même qu'ils ne peuvent assumer aucune responsabilité en ce qui a trait aux pertes, dommages, blessures ou dépenses découlant des erreurs ou des omissions que cette trousse pourrait contenir.

Hormis les parties du présent document pour lesquelles figure une interdiction ou une limitation précise de la reproduction, le reste du présent document peut être produit, reproduit ou publié dans son intégralité, sans modification, sous quelque forme que ce soit, y compris sur support électronique, à des fins éducatives ou à des usages non-commerciaux. Si, pour une raison quelconque, le matériel doit être adapté, il faut d'abord obtenir une autorisation écrite de l'AIIO. Une mention de source ou une citation appropriée doit figurer sur tout le matériel reproduit, comme suit :

Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario. (2016). *Trousse d'outils des Jeunes champions en matière de la santé mentale et des dépendances*. Toronto, Ontario : Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario.

Le travail est financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. L'AIIO maintient dans ses travaux une indépendance éditoriale par rapport à la source de financement.

Coordonnées

Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario
158, rue Pearl, Toronto (Ontario) M5H 1L3
Site Web : www.RNAO.ca

SECTION 2 : PAR OÙ COMMENCER

L'initiative JCSMD est un modèle multipartite, ce qui signifie qu'il faut pour commencer rechercher les participants locaux qui joueront un rôle clé dans une équipe de mise en œuvre, choisir les intervenants qui peuvent exercer une influence essentielle sur la réussite de votre programme et, enfin, constituer un comité directeur local. Ses efforts confèrent à l'initiative une viabilité à long terme.

Même si vous pensez déjà à certains participants possibles, prenez d'abord le temps de bien comprendre les différentes composantes du modèle JCSMD. De plus, en établissant un plan dans lequel figurent les objectifs, les réalisations attendues et le calendrier, vous assurerez l'efficacité et le dynamisme du programme.

Planifier intelligemment!

Le modèle logique, le plan d'action et le calendrier de l'initiative JCSMD vous aideront, vous et votre équipe, à comprendre les objectifs, les résultats visés à court terme et à long terme, les réalisations attendues et les indicateurs d'évaluation pour que l'initiative soit couronnée de succès.

Modèle logique et plan d'action

Le [modèle logique JCSMD](#) donne un aperçu et une description visuelle de l'initiative JCSMD, dont une explication du rapport entre les cinq principaux volets du modèle JCSMD (ci-dessous), des activités et des résultats subséquents.

1. Formation / perfectionnement des compétences des leaders Jeunesse.
2. Constitution d'une cohorte de Jeunes champions.
3. Promotion du programme.
4. Collaboration des partenaires.
5. Soutien et renforcement des capacités.

Un [plan d'action](#) détaillé comprenant les objectifs, les principales réalisations attendues, l'auditoire ciblé et le calendrier a été créé pour chacune des étapes de la mise en œuvre du modèle JCSMD. Il peut vous servir d'exemple de modèle de mise en œuvre à l'échelle locale.



2.2 Composition de l'équipe JCSMD

Le travail d'équipe est au cœur de l'initiative JCSMD. Vous dépendrez de la motivation des participants, chacun apportant au programme son point de vue et un discours unique, en particulier les jeunes. Voici un guide pas à pas pour trouver et organiser les membres enthousiastes de l'équipe.

ÉTAPE N° 1 : CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE DE MISE EN ŒUVRE

QUOI L'équipe de mise en œuvre est l'équipe de base chargée de diriger la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de l'initiative JCSMD. Cette équipe sera soit une équipe interne se composant de membres du personnel de votre organisme ou une équipe externe comptant du personnel de votre organisme ainsi que des membres des conseils scolaires, des écoles et des organismes communautaires locaux ([voir Étape n° 2 : Choisir les intervenants](#)).

Afin de déterminer si votre équipe de mise en œuvre sera une équipe interne ou externe, il vous faudra étudier le contexte, l'organisme et les facteurs communautaires locaux.

QUI L'équipe de mise en œuvre interne ou externe doit se composer de chefs de la direction (p.ex., superviseurs directs, directrices ou directeurs d'école, surintendantes ou surintendants) et de la promotion de la santé, de responsables de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, de personnel enseignant et de jeunes leaders (voir 3.1). Toutes les équipes de mise en œuvre efficaces ont un élément commun : une bonne représentation de chaque secteur.

POURQUOI Il revient à l'équipe de mise en œuvre d'apporter son soutien à l'exécution de l'initiative JCSMD. Elle peut entre autres examiner le [modèle logique](#) et le [plan d'action](#) et attribuer les responsabilités, enrôler les écoles et les jeunes qui participent, recruter et soutenir le comité directeur local, appuyer la formation ainsi que les initiatives sur la promotion de la santé dirigées par des jeunes et les évaluations, etc. Vous souhaitez peut-être établir le [mandat](#) de l'équipe pour l'aider à comprendre son rôle et ses responsabilités.

Donner la parole aux jeunes!

Les jeunes font partie intégrante de l'équipe JCSMD. Recherchez des occasions de leur donner la parole à toutes les étapes.

Conseils pour la recherche d'intervenants clés!

- ★ Bien comprendre les composantes du projet et les processus de mise en œuvre.
- ★ Inclure la voix des jeunes.
- ★ Inclure divers membres de l'équipe interprofessionnelle, dont des infirmières et infirmiers, d'autres prestataires de soins, des responsables de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, des leaders en santé mentale, des membres du personnel enseignant, etc.
- ★ Rechercher des gestionnaires et dirigeants pouvant apporter leur appui à la mise en œuvre du projet.

ÉTAPE N° 2 : CHOISIR LES INTERVENANTS

Une fois l'équipe de mise en œuvre formée, il faut travailler de concert avec elle pour établir une liste complète des intervenants clés de l'initiative JCSMD. L'engagement des intervenants (particuliers, groupes ou organismes qui s'intéressent directement à l'initiative JCSMD) occupe une place essentielle dans le processus de changement et ces derniers doivent donc participer aux différentes phases de l'initiative pour que le programme soit couronné de succès.

Les **intervenants internes**, qui proviennent de l'organisme, peuvent comprendre des leaders, du personnel de première ligne, des personnes ayant connu des problèmes de santé mentale et des jeunes.

Les **intervenants intermédiaires** agissent au-delà des frontières de l'organisme et des limites environnementales et comprennent des membres et du personnel du conseil ayant des nominations conjointes.

Les **intervenants extérieurs** agissent en dehors de l'organisme et peuvent comprendre des organismes comme l'AIIO, l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, des organismes d'accréditation, des organismes communautaires, des groupes de jeunes, des équipes locales, des conseils scolaires, des écoles et la collectivité.

Il est important d'identifier les deux types d'intervenants pour savoir qui peut avoir un intérêt tout particulier dans l'initiative (AIIO, 2015). Travaillez de concert avec l'équipe de mise en œuvre pour recueillir des renseignements pouvant vous aider à comprendre vos intervenants.

Vous pourrez envisager d'élaborer des sondages, de mettre sur pied des groupes de discussion ou d'organiser des entrevues individuelles avec du personnel clé influent pour déterminer quels seront les intervenants qui apporteront leur soutien à la mise en œuvre. Voici quelques questions possibles à poser.

- ★ Quelles sont les orientations stratégiques du conseil scolaire que nous devrions connaître et en quoi s'harmonisent-elles avec l'initiative JCSMD?
- ★ Quel est le plan stratégique local de santé mentale du conseil scolaire? Comment faire en sorte qu'il s'harmonise et être sûrs qu'il comporte des garanties?

- ★ Quels autres plans stratégiques devrions-nous connaître?
- ★ Avez-vous des suggestions quant à la façon d'harmoniser l'initiative JCSMD à ces plans?
- ★ Quels sont les autres intervenants clés ayant de l'influence au bureau de santé publique local, aux conseils scolaires, dans les écoles et dans la collectivité avec lesquels nous souhaiterions peut-être entrer en contact?

Vous pouvez aussi songer à élaborer un scénario ou des documents publicitaires pour les intervenants de façon qu'ils disposent tous de renseignements concordants à propos de l'initiative JCSMD.

ÉTAPE N° 3 : ANALYSE DU NIVEAU D'INFLUENCE ET DE SOUTIEN DES INTERVENANTS

Une fois l'équipe choisie, il faut effectuer une analyse des intervenants de façon à maximiser la conformité de leurs intérêts avec les objectifs de la mise en œuvre. En d'autres termes, il s'agit de minimiser les risques associés au manque de soutien d'un intervenant.

L'analyse tient compte des intérêts directs, du niveau d'influence et du soutien des intervenants pour ce qui est de l'initiative JCSMD proposée. Elle porte également sur les facteurs qui pourraient les encourager à adhérer à l'initiative. L'analyse des intervenants sert aussi à minimiser les risques associés à un manque de soutien, car elle renseigne l'équipe de mise en œuvre sur ce qui pourrait entraver la mise à exécution du projet. À partir des données recueillies dans le cadre de l'analyse des intervenants, les stratégies voulues concernant l'engagement des intervenants peuvent être élaborées. Grâce à cette analyse, l'équipe de mise en œuvre connaît donc les écueils qui pourraient entraver la mise en œuvre du projet.

Pour plus de renseignements sur les intervenants et l'analyse des intervenants, se reporter aux pages de 38 à 43 de la [Trousse de l'AIIO : Mise en œuvre des lignes directrices sur les pratiques exemplaires, 2^e édition, 2012.](#)

Comment obtenir l'aval de l'école!

Le fait d'amener des surintendants locaux à recommander qu'une école particulière participe à l'initiative JCSMD a un poids considérable. La surintendance, en tant qu'intervenante clé, joue un rôle de premier plan pour influencer et appuyer l'adhésion des écoles. Il est, par conséquent, important que le conseil scolaire l'inclue lorsqu'il recommande les écoles qui devraient être sélectionnées dans le cadre du projet.

Équipe de mise en œuvre par rapport à comité directeur : quelle est la différence?

L'équipe de mise en œuvre est chargée des activités quotidiennes de l'initiative.

Le comité directeur peut comprendre des membres de l'équipe de mise en œuvre ainsi que d'autres membres de la collectivité, dont des jeunes et des membres des conseils scolaires. Il joue un rôle consultatif, c'est-à-dire qu'il définit une orientation et dispense des conseils de haut niveau pour la mise en œuvre du programme. Selon l'importance des ressources dans votre région, il est possible que l'équipe de mise en œuvre et le comité directeur se composent des mêmes intervenants.

ÉTAPE N° 4 : ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ DIRECTEUR LOCAL

Une fois l'analyse des intervenants terminée, il faut mobiliser d'autres personnes qui apporteront leur savoir-faire et orienteront l'initiative JCSMD. Lors du projet pilote, les sites ont formé un comité directeur local qui travaillait en étroite collaboration avec l'équipe de mise en œuvre, fournissait des conseils stratégiques de haut niveau pour la mise en œuvre et l'évaluation de l'initiative ainsi qu'un appui promotionnel et un soutien au réseautage. L'appui promotionnel et le soutien au réseautage peuvent venir des intervenants internes, intermédiaires et extérieurs.

Considérez d'abord les structures existantes pour appuyer la mise en œuvre de l'initiative JCSMD ou s'il faut former un nouveau comité directeur local. **Lors du projet pilote, nous nous sommes rendu compte que l'intégration du comité directeur dans les structures existantes jouait en faveur de la viabilité de l'initiative.**

Un comité directeur local peut se composer de personnes issues des services de santé, d'éducation et des services communautaires. Il doit aussi comprendre des jeunes pour s'assurer qu'ils fassent entendre leur voix dans le cadre de l'initiative. Un mandat aiderait à orienter les objectifs généraux, la fréquence des rencontres et les responsabilités de chaque membre; un [mandat](#) peut être modifié, s'il y a lieu.

QUESTIONNAIRE : CONSTITUER LA MEILLEURE ÉQUIPE POSSIBLE!

- Votre équipe de mise en œuvre est-elle une équipe interne ou externe?
- Votre équipe de mise en œuvre bénéficie-t-elle du soutien des dirigeants, des gestionnaires et du personnel de première ligne?
- Votre équipe de mise en œuvre est-elle pluridisciplinaire?

- Y a-t-il des jeunes dans votre équipe de mise en œuvre ou au comité directeur local? Quel est leur rôle?

- Y a-t-il à l'heure actuelle des structures en place pouvant soutenir la mise en œuvre de l'initiative JCSMD (p.ex., comité pouvant assumer les fonctions d'un comité directeur local)?

- Y a-t-il à l'heure actuelle des groupes qui se rencontrent pour discuter d'initiatives menées par des jeunes et/ou d'initiatives sur la santé mentale? Dans l'affirmative, seraient-ils prêts à intégrer le projet dans leur plan d'action à long terme pour en assurer la pérennité? Quel serait le rôle du groupe?

- Quel plan stratégique en matière de santé mentale ou quels autres plans stratégiques l'équipe de mise en œuvre devrait-elle connaître? Quels sont les buts et les objectifs des plans et comment harmoniser l'initiative JCSMD avec ces plans?

- Comment tisser des liens constructifs avec les bureaux de santé publique, les conseils scolaires et les écoles?

2.3—Ressources utiles

Pour avoir un aperçu du modèle JCSMD :

[Modèle logique JCSMD](#)

Pour élaborer un plan des activités : [Plan d'action JCSMD](#)

Recrutement des membres de l'équipe et matériel des intervenants :

[Modèle de mandat JCSMD](#)

[Note sur l'initiative JCSMD](#)

SECTION 3 :

QUI FAIT QUOI

Comme vous l'avez appris dans la Section 2, le travail d'équipe est la pierre angulaire du succès de l'initiative JCSMD. Toutefois, divers rôles sont attribués dans la cadre de la prestation de l'initiative JCSMD, dont cinq sont jugés des rôles à part entière.

- ★ Leaders en santé mentale
- ★ Leaders de la santé publique
- ★ Leaders du personnel scolaire
- ★ Leaders Jeunesse
- ★ Jeunes champions

On peut comparer ces rôles aux différents rayons d'une roue : pour garantir la viabilité de l'initiative, chaque rôle s'accompagne de responsabilités précises qui se complètent et se renforcent mutuellement. Il faut garder à l'esprit que les responsabilités de chaque rôle doivent être confiées à au moins une personne; les responsabilités des Jeunes champions peuvent être réparties au sein d'un groupe d'adolescents et de jeunes adultes, dans la mesure où un seul d'entre eux supervise l'exécution des tâches.

EXCEPTIONS CONCERNANT LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS

En fonction de la dynamique et des préférences du groupe, on peut modifier le rôle des leaders Jeunesse pour le combiner à celui des Jeunes champions. Il convient de noter que si cette voie est empruntée, les responsabilités normalement attribuées aux leaders Jeunesse seront réparties parmi les Jeunes champions pour s'assurer de l'exécution de toutes les tâches.

De plus, si l'initiative est mise en œuvre dans un organisme communautaire plutôt que dans un milieu scolaire, le personnel de l'organisme assumera du mieux possible les responsabilités du Leader du personnel scolaire.

Enfin, on peut modifier les responsabilités, mais toutes doivent être confiées à un responsable.

Recueillir le consentement!

Vous devez obtenir le consentement officiel des parents de jeunes qui aimeraient participer en tant que leaders Jeunesse ou Jeunes champions. Voir le [Formulaire de consentement parental de l'initiative JCSMD](#)



Pour en savoir davantage, cliquez sur les rôles suivants.
N'oubliez pas que la coopération est un élément essentiel de l'efficacité de l'initiative JCSMD!

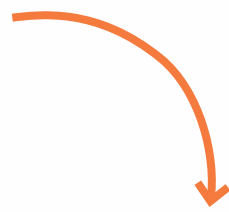
[3.1– Rôle des leaders Jeunesse](#)

[3.2– Rôle des Jeunes champions](#)

[3.3– Rôle des leaders de la santé publique](#)

[3.4– Rôle des leaders du personnel scolaire](#)

[3.5– Rôle des leaders en santé mentale](#)



Espace
supplémentaire
pour des notes



SECTION 4 :

FORMATION DES LEADERS D'ÂGE ADULTE

4.1—Formation et orientation des leaders d'âge adulte

Nous avons préparé une trousse de formation et d'orientation complète dans le but d'aider tout le personnel à mettre en œuvre l'initiative JCSMD, y compris les leaders de la santé publique, les leaders du personnel scolaire et les leaders en santé mentale.

Cette orientation à la formation vise à : a) se familiariser avec l'initiative, b) saisir les connaissances sur la santé mentale, c) se renseigner sur les fondements de l'approche Écoles saines et d) apprendre quelles sont les pratiques exemplaires en matière de mobilisation des jeunes, qui toutes sont des approches fondamentales orientant l'initiative.

Tout le personnel participant à la mise en œuvre de l'initiative, indépendamment de son rôle, devrait recevoir tout le matériel de formation et les documents connexes. Le personnel participant peut comprendre des prestataires de soins agissant dans les écoles ou dans la collectivité, des enseignantes et enseignants, des parents et des bénévoles.

Aval des écoles

Il est important que les directions d'école souscrivent à l'initiative pour assurer la participation du personnel enseignant et le soutien parascolaire d'autres professionnels et des parents / tuteurs. Les leaders en santé mentale peuvent aider à envoyer des messages aux surintendants et aux directions d'école au sujet de cette importante occasion de leadership entre les écoles, les élèves et le personnel.

Le matériel de formation, créé conjointement par des jeunes, des prestataires de soins et des enseignantes et enseignants, comprend :

- ★ un [Manuel de formation des leaders d'âge adulte](#) destiné au personnel (qui contient un Aperçu de l'initiative, Les fondements d'une école saine, Comprendre et adopter les principes régissant la mobilisation des jeunes, le matériel de formation et d'orientation des leaders Jeunesse et d'autres ressources);

- ★ Deux webinaires (un survol de l'initiative JCSMD et Les fondements d'une école saine).

[Webinaire – Survol de l'initiative JCSMD](#)

[Webinaire – Les fondements d'une école saine](#)

Cette formation devrait prendre de six à dix heures. Le format de la prestation peut être adapté en fonction de l'emploi du temps des personnes concernées, de la disponibilité de l'espace de travail, etc. Il est aussi possible de fixer une date et une heure auxquelles les personnes concernées puissent se retrouver pour suivre la formation, regarder le webinaire et faire le point.

Les leaders d'âge adulte de l'initiative doivent reconnaître l'importance d'élaborer un plan d'évaluation pour la fin du programme. Consulter à ce sujet la [Section 7](#).

4.2—Ressources de formation des leaders d'âge adulte

[Manuel de formation des leaders d'âge adulte](#)

[Webinaire – Survol de l'initiative JCSMD](#)

[Webinaire – Les fondements d'une école saine](#)

[Webinaire – Présentation aux leaders de la santé publique](#)

Conseils pour assurer le succès de la formation

- ☑ Recevoir tout le matériel de formation et les liens vers les webinaires.
- ☑ S'assurer qu'il y a une connexion internet et des ordinateurs pour regarder les webinaires.
- ☑ Si possible, donner le temps au personnel de terminer les activités.
- ☑ Fixer une heure à laquelle le personnel est en mesure de suivre ensemble la formation, de faire le point sur le contenu et de planifier les prochaines étapes.
- ☑ Être sensibilisé à la sécurité psychologique et aux facteurs déclencheurs. Pour plus de renseignements sur les plans relatifs à la sécurité psychologique, se reporter à la Section 5.1.

Section 5 :

FORMATION DES LEADERS JEUNESSE

Dans la Section 3, vous avez compris l'importance du rôle et des responsabilités du leader Jeunesse dans le cadre de l'initiative JCSMD. Dans cette section, on vous donne un aperçu utile des outils et ressources dont les [leaders Jeunesse](#) ont besoin dans un programme de formation informatif et éducatif.

Le programme de formation des leaders Jeunesse doit atteindre les objectifs suivants.

1. Fournir des connaissances générales au sujet de la santé mentale, du stress et du bien-être grâce à l'utilisation d'une ressource interactive et en ligne, de vidéos et d'activités de réflexion.
2. Fournir des connaissances générales au sujet de la consommation, de la réduction de la stigmatisation, de la résilience, du leadership des jeunes et des pratiques exemplaires en matière de mobilisation des jeunes.
3. Donner des informations sur les ressources communautaires locales disponibles pour favoriser la santé mentale et le bien-être.
4. Donner des informations sur l'initiative JCSMD et sur le rôle des leaders Jeunesse dans le cadre du projet.

Les leaders de la santé publique et les leaders en santé mentale liés à l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles (voir la Section 4) supervisent les aspects logistiques et la planification de la formation des leaders Jeunesse pour s'assurer que les personnes et les écoles participantes sont au courant du rôle et des responsabilités qui leur incombent pendant la journée.

Ne pas sauter l'étape de la planification de la formation; de plus, les leaders Jeunesse sont tenus de terminer la planification de la formation ([Section 5.1](#)) et les [Parties I](#) et [II](#) de leur formation.

Comme mentionné à la [Section 3](#), en fonction de la dynamique et des préférences du groupe, on peut modifier le rôle des leaders Jeunesse. Dans ce cas, les Jeunes champions suivront la formation des Leaders Jeunesse pour s'assurer de l'exécution de toutes les tâches.

Qui organise la formation



5.1—Planification de la formation des leaders Jeunesse

Recueillir le consentement! Vous devez obtenir le consentement officiel des parents de jeunes qui aimeraient participer en tant que leaders Jeunesse. Voir le [Formulaire de consentement parental de l'initiative JCSMD](#).

Voici quelques questions utiles pour vous aider à planifier une séance de formation.

- ★ Où aura lieu la séance de formation?
- ★ Quand se tiendra la séance de formation? Est-ce une période occupée pour les élèves et le personnel?
- ★ Plusieurs écoles d'un même conseil scolaire seront-elles présentes à la séance de formation? Dans l'affirmative, où la séance sera-t-elle organisée?
- ★ Comment les participants se rendront-ils à la séance de formation si celle-ci n'est pas organisée dans leur école? L'endroit est-il accessible?
- ★ Avez-vous besoin de matériel audiovisuel?
- ★ De quel matériel avez-vous besoin pour vous préparer et quel matériel devez-vous acheter?
- ★ Faut-il servir des repas aux participants? Dans l'affirmative, où seront-ils achetés?
- ★ Quel est le coût total de la formation?

Pour trouver l'endroit idéal, voir [Organiser un atelier dans vos locaux](#)

Conseils pour recruter des leaders Jeunesse!

- ★ Coopérer avec le personnel scolaire, y compris les directrices et directeurs d'école et les conseillères et conseillers d'orientation, les enseignantes et enseignants ressource, les animatrices et animateurs culturels pour trouver des leaders Jeunesse. Se rappeler de ne pas seulement inclure des élèves détenant de toute évidence des qualités de leaders, mais aussi des élèves éprouvant des difficultés à nouer des liens ou présentant un risque élevé d'être atteint d'une maladie mentale ou d'avoir des problèmes de toxicomanie et qui pourraient tirer parti de la formation unique offerte dans le cadre de l'initiative JCSMD.
- ★ Profiter de certaines occasions, comme les annonces du matin, pour attirer l'attention sur l'initiative JCSMD et solliciter la participation des jeunes.
- ★ Les fêtes scolaires ou la pause-déjeuner peuvent aussi être de bonnes occasions d'attirer l'attention sur l'initiative et de recruter des jeunes. Installer une présentation PowerPoint, un kiosque ou un tableau et noter les noms des élèves qui s'intéressent à l'initiative.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUE

Comme la santé mentale et la maladie mentale sont souvent des sujets sensibles, les organisateurs doivent penser à la manière de favoriser la sécurité psychologique des élèves et des adultes participants. On recommande d'élaborer un plan de sécurité psychologique prévoyant la nomination d'un responsable de la sécurité des adultes et d'un responsable de la sécurité des jeunes ainsi que des mesures d'intervention clés afin d'aider les jeunes souffrant de détresse psychologique pendant la formation JCSMD. Parmi d'autres considérations en matière de sécurité, citons :

- ★ attirer l'attention sur les sujets sensibles;
- ★ prévoir un lieu de relaxation pour les élèves chez lesquels le contenu peut déclencher une réaction;
- ★ s'assurer le concours de professionnels de la santé mentale du conseil scolaire à la séance de formation / l'atelier des Jeunes champions et leur aide psychologique, en cas de besoin;
- ★ permettre à des élèves de refuser de participer à diverses activités. Vérifier le plan de sécurité psychologique;
- ★ connaître les ressources locales offrant de l'aide, y compris les prévenir au téléphone de la formation;
- ★ connaître les ressources provinciales, comme Connexx Ontario, et indiquer les ressources dans tous les documents.

5.2—Formation des leaders Jeunesse (Partie I et II)

ORIENTATION DES LEADERS JEUNESSE À L'INITIATIVE JCSMD (PARTIE I)

Durée : 5 à 6 heures

Organisation / animation : Leaders de la santé publique et leaders en santé mentale

Le cas échéant, le format de la prestation peut être adapté en fonction de l'emploi du temps des personnes concernées, de la disponibilité de l'espace de travail, etc. On peut aussi diviser les séances au cours de plusieurs pauses-déjeuner plus longues.

Quoi qu'il en soit, il faut que la séance de formation comprenne :

- ★ un aperçu de l'initiative JCSMD;
- ★ la présentation des leaders Jeunesse à leurs camarades Jeunes leaders, aux leaders de la santé publique, à l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles et aux leaders du personnel scolaire;
- ★ des manuels présentant le programme d'études et des activités axés sur la santé mentale et le bien-être, la stigmatisation de la maladie mentale, le stress et les stratégies d'autogestion, la consommation, les ressources provinciales et locales à l'appui de la santé mentale et du bien-être des jeunes. Utiliser l'outil contenant des activités d'apprentissage utiles; le manuel d'orientation des Jeunes leaders;
- ★ une chasse au trésor pour faire connaître les ressources locales à l'appui des jeunes.

FORMATION DE BASE DES LEADERS JEUNESSE (PART II)

Durée : une journée

Organisation / animation : leaders du personnel scolaire, leaders de la santé publique et responsables de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, si possible.

Vous souhaitez peut-être étudier la possibilité d'organiser la journée de formation ailleurs que dans votre école et d'inclure les écoles voisines participant au projet.

Quel que soit l'endroit où déroule la journée de formation, il faut s'assurer que les thèmes suivants y seront traités :

- ★ Santé et maladie mentale;
- ★ Consommation/Mésusage de substances;

Conseils pour une journée de formation réussie

- ★ Faire en sorte que le contenu soit inspirant et stimulant pour les jeunes.
- ★ S'assurer que tous les aliments servis sont sains et nutritifs.
- ★ Veiller à prévoir des pauses pour éviter un trop-plein d'informations.

Conseils pour une séance de formation stimulante!

- ★ Inviter un conférencier qui a vécu la maladie mentale ou la toxicomanie. Utiliser [l'Outil d'aide à la décision de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles](#) pour être sûr que le conférencier soit porteur d'un message d'espoir.
- ★ Incorporer des vidéos et des activités amusantes et relaxantes.
- ★ Prévoir des activités en groupes restreints tout au long de la journée.
- ★ Accorder aux jeunes du temps libre pour qu'ils apprennent à se connaître et puissent discuter d'idées ou d'activités qu'ils ont pour promouvoir l'initiative JCSMD dans leur école et dans la collectivité.

- ★ Réduction de la stigmatisation;
- ★ Renforcement de la résilience;
- ★ Leadership chez les jeunes;
- ★ Pratiques exemplaires en matière de mobilisation des jeunes.

Pour un programme type d'une journée, voir [Exemple de programme](#).

Pour une présentation type de diapositives à adapter selon le programme de formation, voir [Exemples de diapositives – Journée 1](#).

5.3—Ressources utiles

Trouver un endroit :

[Organiser un atelier dans vos locaux](#)

Élaboration d'un plan de sécurité psychologique :

[Plan de sécurité psychologique](#)

Suggestions d'activités d'orientation pour les jeunes :

[Manuel d'orientation des Jeunes leaders](#)

Programme type d'une journée :

[Exemple de programme](#)

Présentation type de diapositives

[Exemples de diapositives – Journée 1](#)



Formulaire de consentement parental :

[Formulaire de consentement parental de l'initiative JCSMD](#)

Modèle de plan :

[Plan d'action type](#)

Un atelier sur la mobilisation des jeunes par le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents :

[Comment mobiliser les jeunes dans les centres de santé mentale](#)

Un programme de formation sur la mobilisation des jeunes par le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents :

[L'art de mobiliser les jeunes](#)

Modèle d'évaluation informel à utiliser après l'orientation et la formation

[Tête, cœur, pieds : exemple d'évaluation informelle](#)

Laisser les jeunes mener la danse!

Si les dirigeants scolaires doivent travailler avec le personnel scolaire, le conseil scolaire et les bureaux de santé publique pour mettre sur pied un réseau adéquat de Jeunes champions, ce sont les élèves au bout du compte qui doivent piloter le processus avec l'aide d'alliés adultes.

Conseils pour recruter des Jeunes champions

Au lieu de recruter les élèves qui ont le plus d'expérience, les meilleures notes et les compétences les plus pointues, penser aux élèves qui :

- ★ se passionnent pour la santé mentale et le bien-être et souhaitent apporter leur contribution;
- ★ présentent un risque d'avoir une maladie, des troubles mentaux et des problèmes de toxicomanie; →

Section 6 :

FORMATION DES JEUNES CHAMPIONS

À la Section 3, vous avez compris l'importance du rôle des [Jeunes champions](#) dans le cadre de l'initiative JCSMD. Dans cette section, on vous donne un aperçu utile des outils et ressources dont les Jeunes champions ont besoin dans un programme de formation informatif et éducatif.

À la fin de la formation, les Jeunes champions doivent être en mesure de commencer à concevoir avec succès des initiatives locales dans leur école.

Le programme de formation des Jeunes champions doit atteindre les objectifs suivants.

1. Contribuer à augmenter le niveau de sensibilisation des élèves au continuum de la santé mentale (p.ex., quelle est la différence entre la santé mentale et la maladie mentale).
2. Aider les élèves à prendre davantage confiance et à acquérir des compétences en matière de leadership et de promotion.
3. Aider à améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes en se concentrant sur la promotion de la santé mentale, l'acceptation de la maladie mentale, la réduction des stigmates qui y sont associés et la prévention du mésusage de substances.

Pour plus de renseignements sur le contenu, voir [Atelier des Champions : Programme-type](#).

RAPPEL : Si vous n'avez pas nommé des leaders Jeunesse, les Jeunes champions doivent suivre la formation prévue pour les leaders Jeunesse ([Section 5](#)).

Chaque communauté doit tenir compte du contexte local. La formation / l'atelier des Jeunes champions organisés dans chaque communauté locale est une excellente occasion pour réfléchir et discuter des caractéristiques du contexte local.

6.1—Planification de la formation et de l'atelier destinés au réseau de Jeunes champions

CONSIDÉRATIONS CONCERNANT LA FORMATION ET L'ATELIER DESTINÉS AUX JEUNES CHAMPIONS

La formation et l'atelier destinés au réseau de Jeunes champions sont le point culminant de l'initiative JCSMD. Il faut prendre le temps nécessaire pour se pencher sur les principales considérations et s'assurer que la journée sera bien coordonnée et efficace.

Aval des écoles

Il est important que les directions d'école souscrivent à l'initiative pour assurer la participation du personnel enseignant et le soutien parascolaire d'autres professionnels et des parents / tuteurs. Voir la [section 4.1](#) pour de plus amples renseignements.

Sélection des écoles

Parmi les points à prendre en considération dans le cadre de la sélection des écoles participantes, citons les suivants :

- ★ intérêt et passion pour élaborer des initiatives sur la santé mentale et le bien-être dans leur établissement;
- ★ un puissant comité Écoles saines auquel siègent des élèves;
- ★ de fortes initiatives de sensibilisation à la santé mentale;
- ★ un programme spécial de la Majeure Haute Spécialisation en santé / bien-être;
- ★ collaboration existante avec Santé publique (p.ex., Écoles saines).

Coordination centralisée

Les leaders de la santé publique et les leaders en santé mentale doivent travailler de concert à la supervision des éléments logistiques de la formation et de l'atelier des Jeunes

- ★ ne participent pas ou ont des difficultés au niveau scolaire ou communautaire;
- ★ ont le potentiel et l'ouverture d'esprit pour apprendre, évoluer et se développer;
- ★ sont prêts à consacrer du temps et de l'énergie, à résoudre des problèmes, à prendre des risques et à travailler en équipe avec d'autres élèves et adultes attentifs;
- ★ sont nouveaux à l'école ou éprouvent des difficultés à nouer des liens;
- ★ représentent la diversité des élèves et pourraient tirer parti de leur participation à l'initiative.

champions et s'assurer que toutes les écoles participantes connaissent le rôle et les responsabilités qui leur incombent pendant la journée. Ils doivent aussi, avec l'aide des leaders Jeunesse, trouver une salle, superviser les inscriptions et les communications aux écoles participantes.

Appui aux leaders Jeunesse pour participer à la prestation de l'atelier

Veiller à ce que les leaders du personnel scolaire et les leaders de la santé publique prennent le temps de rencontrer les leaders Jeunesse avant la séance de formation et l'atelier des Jeunes champions pour :

- ★ les aider à préparer leur participation à l'atelier;
- ★ les mettre en contact avec les principaux organisateurs de l'atelier (Santé publique ou leaders en santé mentale) pour obtenir des renseignements supplémentaires;
- ★ leur donner d'autres conseils avant l'événement.

Appui aux champions pour participer à la prestation de l'atelier

Les leaders Jeunesse s'appuieront sur les connaissances et compétences acquises à leur séance de formation pour aider les Jeunes champions à se préparer à leur propre atelier; les leaders de la santé publique et les leaders du personnel scolaire peuvent les y aider. Penser à inviter d'autres écoles à préparer une activité « brise-glace » ou à partager ce qu'elles font à l'heure actuelle pour favoriser la santé mentale et le bien-être.

Sécurité psychologique des élèves participants

Comme la santé mentale et la maladie mentale sont des sujets sensibles pour certains, les organisateurs doivent penser à la manière de favoriser la sécurité psychologique des élèves et des adultes participants. On recommande d'élaborer un

plan de sécurité psychologique prévoyant la nomination d'un responsable de la sécurité des adultes et d'un responsable de la sécurité des jeunes ainsi que des mesures d'intervention clés pour aider les jeunes souffrant de détresse psychologique pendant la formation JCSMD. Parmi d'autres considérations en matière de sécurité, citons :

- ★ attirer l'attention sur les sujets sensibles;
- ★ prévoir un lieu de relaxation pour les élèves chez lesquels le contenu peut déclencher une réaction;
- ★ s'assurer le concours de professionnels de la santé mentale du conseil scolaire à la séance de formation / l'atelier des Jeunes champions et leur aide psychologique, en cas de besoin;
- ★ permettre à des élèves de refuser de participer à diverses activités. Vérifier le plan de sécurité psychologique;
- ★ connaître les ressources locales offrant de l'aide, y compris les prévenir au téléphone de la formation;
- ★ connaître les ressources provinciales, comme Connexx Ontario et Kids Help Phone, et indiquer les ressources dans tous les documents.

CONSIDÉRATIONS LOGISTIQUES

Les détails suivants peuvent faire le succès de la journée de formation et de l'atelier des Jeunes champions ou l'anéantir.

Congés pour activités professionnelles des enseignants

Les conseils scolaires devront discuter des coûts associés aux congés pour activités professionnelles des enseignants et déterminer comment ils peuvent soutenir cette importante initiative, qui recoupe nombre de leurs propres initiatives (p.ex., santé mentale, écoles sûres, réussite des élèves, etc.).

LOCAUX

Essayer de trouver un endroit central ou régional où organiser la formation, soit un lieu accessible à tous et suffisamment spacieux pour pouvoir y tenir une vaste gamme d'activités dans des aires différentes et y accueillir les participants à l'heure du déjeuner et des pauses.

TRANSPORT

Prévoir un transport par autobus ou transport en commun, et le stationnement voulu.

DATE ET HEURE

Éviter d'organiser l'événement un vendredi ou un lundi pour être en mesure de faire un suivi et de maximiser la participation. Tenir aussi compte de la période de l'année scolaire (p.ex., examens, fêtes religieuses / culturelles, événements à l'échelle du système, etc.). Voir s'il est possible d'organiser la formation au même moment qu'une autre semaine thématique (p.ex., Semaine de la santé mentale des enfants et des jeunes en mai). Veiller également à prévoir un délai adéquat entre le recrutement des leaders et la prestation de l'atelier pour avoir le temps de développer le groupe et de planifier.

PLAN DE COMMUNICATION

S'assurer de transmettre à tout le monde des informations détaillées sur l'événement et envoyer de fréquents rappels à propos des prochaines réunions et séances pour augmenter l'affluence.

6.2— Contenu de l'atelier de formation du Réseau des Jeunes champions

Une fois que les dispositions nécessaires ont été prises concernant la planification de la formation et de l'atelier des

Jeunes champions, il faut se concentrer sur la qualité et l'impact du contenu. La mobilisation de leaders Jeunesse et leur participation au plus de volets et de décisions possibles concernant l'atelier amélioreront les résultats.

Autres conseils :

- ★ encourager les leaders du personnel scolaire et les leaders de la santé publique à participer aux activités de la formation et de l'atelier et à animer des discussions en petits groupes dirigées par les leaders Jeunesse;
- ★ encourager des activités axées sur l'action, interactives et amusantes;
- ★ encourager la créativité dans la prestation de la séance de formation et de l'atelier et faire montre de patience à l'égard de tout à chacun lors de la préparation de la présentation;
- ★ donner des encouragements, reconnaître les efforts et fournir des ressources;
- ★ donner l'occasion aux élèves à la séance de formation et à l'atelier de commencer à élaborer un plan d'action scolaire;
- ★ obtenir des commentaires sur l'atelier (voir la [Section 7](#)).

Pour trouver un outil de formation pratique, voir [6.3– Outil interactif du Réseau des champions](#).

Consulter aussi un exemple d'un [Atelier de formation du Réseau des Jeunes champions](#).

Utiliser ce modèle pour la planification de la formation et de l'atelier : [Modèle de plan d'action](#).

Apaiser les tensions!

Quand la conversation devenait trop lourde, l'équipe du projet pilote JCSMD se servait de vidéos amusantes comme sources d'inspiration et de motivation pour aider tout le monde à continuer à se concentrer de manière positive sur l'apprentissage.

6.3— Outil interactif du Réseau des champions

Pour enrichir l'expérience des participants à l'atelier, il y a le jeu interactif « Reach Out ». Développé conjointement par une équipe de jeunes et mindyourmind (un programme reconnu à l'échelle nationale qui crée des outils pertinents sur la santé mentale des jeunes), ce jeu est conçu pour donner des informations sur la santé mentale à la jeunesse. En novembre 2014, les partenaires de l'initiative JCSMD et les leaders Jeunesse ont coproduit une version adaptée de Reach Out et l'ont renommée Reach Out du Réseau des Champions.

Mode d'emploi Reach Out du Réseau des Champions est un jeu interactif dans lequel les élèves en équipe sont mis au défi d'avoir des conversations sur ce qu'ils savent et ne savent pas sur les problèmes de santé mentale, la consommation et le mésusage de substances et la défense de la cause de la santé mentale.

Pour en savoir plus, consulter le [Guide Reach Out du Réseau des Champions](#).

Équipement : un ordinateur, un projecteur et des haut-parleurs pour montrer la vidéo.

Conseil! Ce sont les leaders Jeunesse qui devraient animer ce jeu.

6.4—Exemples d'initiatives menées par des jeunes

L'initiative JCSMD vise à mobiliser les jeunes, à les aider à comprendre ce qui marche et ce qui ne marche pas pour qu'ils puissent résoudre des problèmes et trouver des solutions à l'appui de la promotion de la santé mentale entre pairs. C'est la raison pour laquelle les initiatives que lancent les jeunes pendant la formation et l'atelier sont un élément si important du programme.

Lors du programme pilote JCSMD, les jeunes ont développé un vaste éventail d'activités intéressantes contribuant à la sensibilisation de leurs pairs aux questions de santé mentale et de toxicomanie et se sont efforcés d'instaurer un environnement scolaire et des collectivités résilients et solidaires.



REMARQUE : Ces activités doivent être partagées avec les Jeunes champions pour les aider à définir les attentes et les inspirer, pas pour remplacer la formulation de nouvelles idées.

Parmi les exemples d'initiatives populaires ou uniques, citons les suivantes :

- ★ salle de détente (un endroit confortable où aucun jugement n'est passé);
- ★ visites de chiots pour réduire le stress;
- ★ une fresque murale axée sur les mesures préférées des élèves sur le bien-être;
- ★ mercredi sans souci (une fois par mois ou hebdomadaire);
- ★ Témoins de votre bienveillance (récompense pour les jeunes qui font preuve de leadership dans la défense de la cause de la santé mentale et de la promotion de la santé mentale);
- ★ yoga;
- ★ salon sur la santé.

Pour atteindre les résultats voulus, vous pouvez concentrer les activités et limiter les objectifs en organisant les activités selon les catégories suivantes :

- ★ création de lieux sûrs;
- ★ campagnes de sensibilisations aux ressources et aux services;
- ★ campagnes sur la réduction de la stigmatisation;
- ★ éducation et formation sur la gestion du stress et les stratégies d'adaptation;
- ★ moments de partage et d'attention;
- ★ rendre hommage aux jeunes et à leur parole.

Trouver d'autres [Exemples d'activités](#), avec les descriptions et les résultats escomptés.

6.5—Ressources utiles

Exemple de programme de formation pour le Réseau des Champions :

[Exemple d'atelier des champions.](#)

Outils pour le jour de formation :

[Plan de sécurité psychologique](#)

[Plan d'action pour les écoles](#)

Exemples d'ateliers de formation pour le Réseau des Champions :

[Diapositives de l'atelier de formation du Réseau des Jeunes champions.](#)

Modèle de planification des ateliers de formation du Réseau des Champions :

[Organiser un atelier dans vos locaux](#)

Exemple d'activités de formation pour le Réseau des Champions :

[Exemple de plan d'action](#)



7.1—Pourquoi évaluer votre programme?

Vous n'avez pas consacré toute cette énergie dans le programme pour ne pas atteindre les objectifs fixés. C'est la raison pour laquelle une évaluation est une étape importante de la planification et de la mise en œuvre du programme.

Une évaluation de votre programme (activités, soutien, ressources et résultats) vous informera sur l'efficacité de l'initiative JCSMD et vous permettra de déceler les améliorations qui pourraient être apportées au programme à l'avenir.

Un plan d'évaluation doit être élaboré dans le cadre de la planification initiale du programme pour que vous puissiez déterminer de quelles données vous aurez besoin et pourquoi, où, quand et comment celles-ci seront recueillies.

7.2—Comment élaborer un plan d'évaluation

Dans le cadre de l'évaluation de l'initiative JCSMD, la première chose à faire est de contacter le conseil scolaire ou le bureau de la santé publique local pour déterminer s'il est nécessaire de faire une demande d'approbation éthique. Si tel est le cas, il faut examiner les ressources internes disponibles pour appuyer la demande et s'informer auprès de l'organisme qui l'exige des étapes à suivre et des renseignements requis. Une fois cette étape terminée, il faut entreprendre les activités suivantes.

1. Engager les intervenants-clés dans le processus d'élaborer un plan d'évaluation.
2. Déterminer les ressources nécessaires pour dresser un plan d'évaluation.
3. Concevoir l'évaluation de façon qu'elle s'harmonise au modèle logique JCSMD et à ce qui est mesuré (processus, moyens, ressources, activités ou résultats), à l'objet de l'évaluation et aux questions auxquelles on essaie de répondre.

Ressource utile!

L'AIIO, en consultation avec un spécialiste des évaluations, a élaboré une stratégie d'évaluation complète pour le projet pilote JCSMD, 2014-2015. En nous basant sur ce que nous avons appris, nous présentons quelques éléments essentiels, dont un court historique et des exemples d'outils d'évaluation utilisés pendant le projet pilote.

[Télécharger le rapport d'évaluation du projet pilote JCSMD](#)

Ce qu'il faut prendre en considération avant l'évaluation!

Avant d'effectuer une évaluation, assurez-vous de cocher les éléments suivants :

- Approbation des conseils scolaires ou des bureaux de santé publique pour les activités de recherche ainsi que leur autorisation éthique, s'il y a lieu;
- Transmission d'une lettre d'information à tous les participants, y compris les parents des jeunes participants, pour qu'ils soient tous bien informés et comprennent ce qu'on attend d'eux;
- Consentement éclairé, signé du ou de la jeune et ses parents/tuteur avant de participer au programme, y compris un consentement à participer à une évaluation.

4. Choisir une méthode d'évaluation qualitative ou quantitative et les méthodes de collecte de données appropriées (p.ex., sondage, groupe de discussion, interview des intervenants clés).
5. Élaborer un plan d'évaluation qui s'harmonise au code de déontologie (s'il y a lieu) et assure la confidentialité.
6. Recueillir des données / des preuves.
7. Traiter les données / analyser et interpréter les résultats.
8. Partager et appliquer les résultats de l'évaluation.

Pour plus de renseignements sur l'élaboration d'un plan d'évaluation, voir les ressources figurant dans la rubrique [Outils à l'appui de l'évaluation](#).

7.3—Mise en œuvre du plan d'évaluation

Vous voilà prêts à commencer à recueillir des données et à analyser / interpréter les résultats. Voici des outils d'évaluation, des approches et des conseils utiles.

SONDAGE PRÉLIMINAIRE AUPRÈS DES LEADERS JEUNESSE ET DES JEUNES CHAMPIONS

Les animatrices et animateurs de formation peuvent administrer un sondage préliminaire aux leaders Jeunesse et aux Jeunes champions au début de l'atelier de formation (en cas d'utilisation de copies papier, les garder dans des enveloppes scellées et codées pour en protéger la confidentialité).

Voir [Modèle de protocole pour le sondage préliminaire](#).

Voir [Questions types pour le sondage préliminaire](#).

SONDAGE POSTÉRIEUR AUPRÈS DES LEADERS JEUNESSE ET DES JEUNES CHAMPIONS

Les leaders Jeunesse et les Jeunes champions peuvent remplir un sondage postérieur de trois à six mois après le sondage préliminaire. Leur donner la possibilité de le remplir en ligne (en envoyant directement le lien aux jeunes par courriel) ou sur copie papier codée pour en protéger la confidentialité (envoyée par le leader de la santé publique ou le leader du personnel scolaire).

Voir [Modèle de protocole pour le sondage postérieur](#).

Voir [Questions types pour le sondage postérieur](#).

Les questions des sondages préliminaire et postérieur permettent d'évaluer les jeunes concernant :

- ★ leurs connaissances sur la promotion de la santé mentale et les questions liées au mésusage de substances;
- ★ leurs connaissances sur les stratégies visant la prévention de la consommation et du mésusage de substances;
- ★ leurs connaissances sur les stratégies d'adaptation saines;
- ★ leur compréhension des répercussions qu'a la stigmatisation sur les jeunes;
- ★ leur connaissance des informations et des ressources / services disponibles dans leur localité.

Dans le sondage postérieur, ajouter une question pour savoir si les jeunes sont satisfaits du programme et s'ils se sentent en confiance pour travailler avec d'autres jeunes et leur demander s'ils souhaitent poursuivre leur travail à l'avenir.

GRUPE DE DISCUSSION AVEC LES LEADERS JEUNESSE

Organiser un groupe de discussion avec les jeunes pour obtenir de plus amples informations sur l'expérience qu'ils ont vécue en tant que leaders, se faire une idée de la façon dont ils comprennent leur rôle dans le projet, évaluer s'ils sont satisfaits du rôle qu'ils jouent et mieux comprendre leur rôle à l'avenir dans leurs efforts de leadership.

Qui devrait mener la danse?

Pour éviter tout préjugé, le groupe de discussion devrait être dirigé par une personne de l'extérieur qui n'a aucun lien direct avec le projet, si possible.

Faire attention de poser des questions semi-structurées et ciblées pour aider les jeunes à exprimer leurs opinions. Les questions posées pendant le groupe de discussion porteront sur la confiance qu'éprouvent les Jeunes leaders à travailler avec d'autres jeunes, la satisfaction que leur procure le projet, l'usage des médias sociaux, leur aptitude à créer des réseaux avec des jeunes, leur intention de continuer leur travail et ce dont ils ont besoin pour poursuivre leurs efforts.

Conseil! Étudier le calendrier (heures de cours, pause-déjeuner ou après l'école) avec les jeunes.

Consulter le [Guide destiné au groupe de discussion](#).

Voir [Questions types pour le groupe de discussion des Jeunes leaders](#).

GROUPES DE DISCUSSION AVEC LES LEADERS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Organiser un groupe de discussion avec les leaders de la santé publique afin de bien comprendre leur expérience concernant le projet, de discuter des stratégies de viabilité pour le travail à venir et de saisir davantage les effets que le projet a eus sur les programmes locaux pour les jeunes au bureau de santé publique et dans tout l'Ontario.

S'assurer de poser des questions semi-structurées et ciblées pour aider les leaders de la santé publique à exprimer leurs opinions. Les questions posées pendant le groupe de discussion portent sur l'expérience de travail des leaders avec les jeunes, des répercussions du projet pour leur bureau de santé publique, des succès du projet, des difficultés rencontrées, des problèmes de viabilité et des principales leçons tirées.

Consulter le [Guide destiné au groupe de discussion](#).

Voir les [Questions types pour le groupe de discussion des leaders de la santé publique et des leaders en santé mentale](#).

SONDAGE AUPRÈS DES ALLIÉS D'ÂGE ADULTE

Lors de l'élaboration d'un sondage visant les alliés d'âge adulte, poser des questions à propos de leur rôle préféré dans le projet, de leur satisfaction globale quant à leur participation, des avantages du projet pour les jeunes et les écoles et de leur intention de poursuivre leur travail. Réaliser le sondage vers la fin du projet en ligne, si cela est compatible avec le logiciel existant et les règles de confidentialité.

Consulter un [échantillon du sondage](#).

COLLECTE DES PROFILS D'ACTIVITÉ DES JEUNES

Vers le début des activités, remettre aux leaders Jeunesse et aux Jeunes Champions un modèle de profil d'activité, ce qui leur permettra de présenter au moins une des activités qu'ils ont réalisées dans le cadre de l'initiative et qui, selon eux, traitaient vraiment de la promotion de la santé mentale. Les informations recueillies comprennent l'objectif et la description de l'activité, les résultats escomptés et les ressources produites.

Voir un [exemple de profil d'activité](#).

PARTAGER LES LEÇONS TIRÉES

Un plan de communication des résultats de l'évaluation, des leçons tirées et des recommandations doit faire partie du plan d'évaluation et de la mise en œuvre une fois l'évaluation terminée.

S'assurer d'utiliser les constatations et les recommandations découlant de l'évaluation pour appuyer la poursuite de l'initiative (p.ex., ce qui a bien fonctionné, ce qui manquait, les modifications à apporter à l'avenir).

Une technologie très utile!

Si les participants ont accès à un ordinateur ou à un iPad, les outils de gestion des sondages en ligne Fluid Survey ou Survey Monkey pourraient être utilisés pour le sondage préliminaire. Vérifier auprès des organismes locaux la compatibilité des logiciels et les règles de confidentialité. S'ils conviennent, ces outils aident aussi à recueillir et entreposer des données. De plus, un programme statistique comme SPSS peut être utile pour une analyse comparative visant à montrer les différences de répartition de réponses dans les sondages préliminaire et postérieur.

Outils à l'appui de l'évaluation

Élaboration d'un plan d'évaluation :

[At a Glance: The 10 Steps to Conducting an Evaluation](#), Santé publique Ontario (en anglais seulement)

[Introduction to Program Evaluation for Public Health Programming](#), Center for Disease Control and Prevention (en anglais seulement)

[Facilitator's Guide to Youth Community Safety Photovoice](#), Metropolitan Area Planning Council (en anglais seulement)

[Modèle logique JCSMD](#)

Pour de plus amples renseignements sur les modèles logiques et la planification du programme, consulter [Planification des programmes de promotion de la santé : Manuel d'introduction de Santé publique Ontario](#). Évaluation éthique : Contacter le conseil scolaire ou le bureau de la santé publique.

Modèle de lettre d'information sur le projet :

[Modèle de lettre de consentement](#)

Méthodes d'évaluation :

[Guide pour les groupes de discussion](#)

[Profil d'activités](#)

Consulter la version complète du [Rapport final d'évaluation de JCSMD, mai 2015](#).

[Modèle de protocole pour le sondage préliminaire](#)

[Questions types pour le sondage préliminaire](#)

[Modèle de protocole pour le sondage postérieur](#)

[Questions types pour le sondage postérieur](#)

RESSOURCES

[Cartes postales](#) d'activités ludiques et stimulantes élaborées par l'AIIO

[Networking of Champions Reach Out Guide](#)

[Trousse sur la marche à suivre, RNAO : Mise en œuvre des lignes directrices sur les pratiques exemplaires, Deuxième édition, 2012.](#)

[Outil de soutien aux décisions à l'intention des conseils scolaires en matière de développement des capacités mentales](#)

[Webinaire de l'AIIO sur la santé mentale et la lutte contre les toxicomanies : Promotion de la santé mentale des jeunes à l'école](#)

[Promouvoir la santé mentale : adopter un langage commun](#)

ANNEXE A

Les programmes nationaux et provinciaux suivants favorisent le bien-être mental des jeunes au Canada. La liste n'étant pas exhaustive, recherchez des programmes au sein de votre région.

Commission de la santé mentale du Canada

Un bon développement affectif et social est le fondement d'une bonne santé mentale et de la résilience pendant l'enfance et tout au long de la vie. La Commission de la santé mentale du Canada (2012) insiste sur l'importance d'intégrer la promotion du bien-être et de la santé dans les programmes sur la santé mentale. Quand il est tenu compte des besoins des jeunes, les stratégies visant les jeunes soutiennent la santé mentale, le bien-être et la résilience.

La priorité 1.2 de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, publiée en 2012, appelle expressément divers acteurs, dont les aidants, les écoles et les organismes communautaires, à intervenir dès qu'un problème se manifeste et à promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes pour réduire le plus possible les cas de maladie mentale.

C'est là que

l'initiative JCSMD

convient bien!



L'initiative Jeunes champions en matière de la santé mentale et des dépendances (JCSMD) appuie cette priorité en collaborant avec des professionnels de la santé, de l'éducation et des services sociaux pour aider les élèves à être des champions du changement et à induire une prise de conscience plus aiguë des questions concernant la santé mentale et les abus de drogues, l'acceptation de la maladie mentale et les comportements sains à adopter.

<http://www.mentalhealthcommission.ca/Francais/focus-areas/strategie-en-matiere-de-sante-mentale-pour-le-canada>

Esprit ouvert, esprit sain

Esprit ouvert, esprit sain, la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances vise à « alléger le fardeau de la maladie mentale et des dépendances en veillant à ce que tous les résidents de l'Ontario aient un accès opportun à un système intégré de programmes de qualité, coordonnés et efficaces concernant la promotion de la santé mentale, la prévention, l'intervention précoce, le soutien communautaire et les traitements. » (Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances, 2011, p 7). Les quatre principaux objectifs de la Stratégie sont les suivants :

- ★ Améliorer la santé mentale et le bien-être de tous les Ontariens et de toutes les Ontariennes;
- ★ Bâtir des collectivités saines, résilientes et accueillantes;
- ★ Repérer très tôt les problèmes de santé mentale et les dépendances et intervenir;
- ★ Fournir des services de santé et autres services à la personne qui sont opportuns, de haute qualité, intégrés et autogérés.

Pendant les trois premières années, la **Stratégie**, qu'appuyaient plusieurs ministères, dont le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), le ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) et le ministère de l'Éducation, était axée en priorité sur les enfants et les jeunes. Trois principaux domaines sont ciblés :

- ★ Fournir un accès rapide à un service de haute qualité;
- ★ Repérer très tôt les problèmes de santé mentale et intervenir rapidement;

- ★ Aider les enfants et les adolescents vulnérables ayant des besoins particuliers.

La Stratégie s'appuie sur les travaux de base du *Cadre stratégique ontarien des services de santé mentale aux enfants et aux jeunes* du MSEJ, l'exercice provincial connexe de « cartographie » et l'Initiative de leadership en matière de soutien aux élèves. Elle s'harmonise aussi avec *Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario* et *L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces de la maternelle à la 12^e année*.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a pris plusieurs engagements concernant la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Il s'est ainsi engagé à modifier le curriculum de la maternelle à la 12^e année pour y inclure la santé mentale et les dépendances des élèves, à fournir aux éducatrices et éducateurs un guide à ce sujet (*Vers un juste équilibre*) et à appuyer l'apprentissage professionnel en santé mentale du personnel scolaire. L'aide financière visant l'embauchage de responsables en matière de santé mentale pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de santé mentale de tous les conseils scolaires constitue une contribution cruciale. L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles fait également partie de l'appui que le ministère de l'Éducation apporte à la Stratégie.

À l'étape suivante, la Stratégie s'appuiera sur la phase 1 et sera élargie pour faciliter la transition des jeunes vers des services de santé mentale et de toxicomanie pour adultes et améliorer la qualité des services pour les Ontariens de tout âge souffrant de maladies mentales et de dépendances. Les cinq piliers fondamentaux de la phase 2 seront les suivants.

- 1. Promouvoir la santé mentale et le bien-être :**
Élargir les programmes qui ont fait leurs preuves pour promouvoir la santé mentale dans les écoles et en milieu de travail.
- 2. Assurer un dépistage et une intervention précoces :**
Utiliser des applications virtuelles pour accéder aux services; élargir et en adapter les programmes de formation et les services de mentorat et de soutien dirigés par des fournisseurs de services; augmentant l'accès aux services d'autoassistance et d'intervention précoce.

C'est là que
l'initiative JCSMD
convient bien!



3. Augmenter les possibilités de logement, les soutiens à l'emploi, la déjudiciarisation et les services de transition :

Multiplier les possibilités de logement avec services de soutien et mettre l'accent sur la prévention de l'itinérance; développer les programmes de santé mentale en milieu de travail; élargir les initiatives visant à réduire le contact avec le système de justice; améliorer les services de transition entre la police et les services d'urgence hospitaliers.

4. Fournir les bons soins au bon moment et au bon endroit.

5. Financer en fonction du besoin et de la qualité :

Établir un nouveau modèle de financement lié aux besoins de la population, à l'amélioration de la qualité et à l'intégration des services.

Ministère de l'Éducation— Atteindre l'excellence

La nouvelle vision de l'éducation en Ontario s'appuie sur les trois priorités actuelles du système d'éducation, soit améliorer le rendement des élèves, combler les écarts de rendement chez les élèves et accroître la confiance du public dans l'éducation publique. Elle englobe ces objectifs et vise encore plus loin en suscitant des attentes à l'égard du système et du potentiel des enfants et des élèves.

Atteindre l'excellence : Les enfants et les élèves de tout âge auront un rendement scolaire élevé, acquerront des compétences précieuses et feront preuve de civisme. Les éducatrices et éducateurs bénéficieront d'un appui pour leur apprentissage continu et seront reconnus comme étant parmi les meilleurs du monde.

Assurer l'équité : Tous les enfants et tous les élèves seront motivés à réaliser leur plein potentiel et vivront des expériences d'apprentissage enrichissantes depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte.

Promouvoir le bien-être : Tous les enfants et tous les élèves cultiveront une santé mentale et physique optimale et acquerront une image positive d'eux-mêmes, un sentiment d'appartenance et les compétences nécessaires pour faire des choix positifs.

Rehausser la confiance du public : Les Ontariennes et Ontariens continueront d'avoir confiance en un système d'éducation financé par les deniers publics qui forme de nouvelles générations de citoyens sûrs d'eux, capables et bienveillants.

« Ces quatre objectifs sont liés : l'atteinte de l'un favorise l'atteinte des autres. Les succès des dix dernières années prouvent que lorsque les éducateurs, les élèves, les parents, les tuteurs et nos nombreux partenaires concentrent leurs efforts sur un petit nombre d'objectifs bien définis, il est possible de les atteindre. » (Ministère de l'Éducation, Atteindre l'excellence, page 3)

C'est un point fondamental de la santé mentale à l'école en Ontario. Atteindre l'excellence contribue à donner à la santé mentale et au bien-être des élèves une place solide dans la vision de l'éducation en Ontario.

Les responsables en matière de santé mentale doivent se familiariser avec Atteindre l'excellence, car ce document est au cœur de leur travail.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/about/excellent.html>

Priorités de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles

L'[Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles](#), que finance le ministère de l'Éducation de l'Ontario, est une équipe provinciale de soutien à la mise en œuvre dont le mandat consiste à assurer le leadership et à fournir des ressources et des services de coaching aux conseils scolaires pour les aider à promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves, ce en maintenant des objectifs clairement définis et en suivant la séquence recommandée pour la mise en place de pratiques en santé mentale dans les écoles.

Les axes prioritaires de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles sont :

- ★ Leadership et conditions organisationnelles pour favoriser une bonne santé mentale en milieu scolaire;
- ★ Renforcement des capacités du personnel éducatif et des responsables du système;
- ★ Sélection et mise en œuvre de programmes de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux se fondant sur des données probantes.

En s'appuyant sur les travaux de base des trois premières années, la Stratégie 2014-2017 de l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles vise à se centrer sur la mise en œuvre, en particulier en présentant des programmes viables de promotion de la santé mentale et de prévention des troubles mentaux se fondant sur des données probantes et en prêtant une attention accrue aux besoins de populations précises. En outre, le contexte ontarien évoluant par rapport à la Stratégie et à Atteindre l'excellence, l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles s'efforcera expressément de contribuer au nouveau système de soins pour les enfants et les adolescents.

Diriger pour favoriser la santé mentale à l'école

Cette [ressource](#) a été créée par et pour les directions d'école, en collaboration avec des professionnels de la santé mentale et du personnel du ministère de l'Éducation. Elle s'inscrit dans une série de ressources préparée par l'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles.

Le guide *Diriger pour favoriser la santé mentale à l'école* vise à compléter les initiatives de promotion du bien-être des élèves des conseils scolaires et est censé être utilisé parallèlement au guide du ministère de l'Éducation intitulé *Vers un juste équilibre – Pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves – Guide du personnel scolaire, 2013*.

Rapport Établir les liens

L'initiative JCSMD a donné l'occasion à l'AIIO de s'associer avec six bureaux de santé publique, des conseils scolaires et des jeunes pour favoriser la santé mentale des jeunes. *Établir les liens* (2013) est le premier rapport ontarien qui sonde les 36 bureaux de santé publique de la province afin de décrire l'éventail des activités, des initiatives, des services et des programmes offerts dans les bureaux de santé publique de l'Ontario dans le secteur de la santé mentale pour les enfants et les jeunes.

Le rapport montre que les bureaux de santé publique de l'Ontario accomplissent déjà un travail considérable dans le secteur de la santé mentale des enfants et des jeunes. Les bureaux de santé publique combler les besoins locaux, collaborent avec divers partenaires et font preuve de virtuosité en intégrant la santé mentale dans les programmes existants. Si le rapport suggère que la question générale du rôle de la santé publique en santé mentale n'est pas nouvelle, elle reste toutefois largement en suspens en Ontario.

http://www.publichealthontario.ca/en/eRepository/Connecting_The_Dots_2013.pdf (en anglais seulement)

http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Connecting_the_Dots_SUMMARY_FR_2013.pdf (sommaire en français)

Orientation stratégique des conseils scolaires

L'Équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles énonce la vision de la santé mentale et du bien-être à l'école et propose une vaste gamme de ressources. Toutefois, il incombe au responsable en matière de santé mentale, en collaboration avec l'équipe de leadership en santé mentale du conseil scolaire, de planifier et de mettre en œuvre une stratégie en matière de santé mentale qui convient le mieux aux besoins uniques et aux conditions organisationnelles de son propre conseil scolaire.

Afin que la stratégie réussisse, il est essentiel que le responsable en matière de santé mentale et son équipe élaborent et mettent en œuvre une stratégie qui donne des résultats dans leur contexte. La scène de la santé mentale et du bien-être en éducation est encore relativement nouvelle.

C'est là que
l'initiative JCSMD
convient bien!



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Armstrong T.D., & Costello, E. (2002). Community studies on adolescent substance use, abuse, or dependence and psychiatric comorbidity. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 70(6):1224–1239.

Centre de toxicomanie et de santé mentale. (2013). Youth Services System Review: A review of the continuum of Ontario services addressing substance use available to youth age 12-24. Extrait de : <http://eenet.ca/wp-content/uploads/2013/08/Youth-Services-System-Review-ReportPart-1-FINAL2.pdf>

Centre de toxicomanie et de santé mentale; Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario); Bureau de santé de Toronto. (2013). Établir les liens : Comment les bureaux de santé publique de l'Ontario traitent la santé mentale chez les enfants et les jeunes. Toronto, ON : Centre de toxicomanie et de santé mentale.

Commission de la santé mentale du Canada (CSMC). (2013). La nécessité d'investir dans la *santé mentale au Canada*. Commission de la santé mentale du Canada. Extrait de : http://stg.mentalhealthcommission.ca/Francais/system/files/private/document/Investing_in_Mental_Health_FINAL_FRE.pdf


Keyes, C. (2002). The Mental Health Continuum: From Languishing to Flourishing in Life. *Journal of Health and Social Research*, 43, 207-222.

Khanlou, N., Barankin, T. (2007). Growing up resilient: Ways to build resilience in children and youth. Toronto, Ontario : CAMH.

Ministère de l'Éducation, Ministère de la Santé et des Soins de longue durée, Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse de l'Ontario. (2014). Étude sur la santé des jeunes Ontariens, 2014. Extrait de : <https://offordcentre.com/studies/the-2014ontario-child-health-study-ochs/>

Pearson, C., & Janz, T. (2013). Coup d'oeil sur la santé: Troubles mentaux et troubles liés à l'utilisation de substances au Canada. Statistique Canada. Extrait de : <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2013001/article/11855-fra.htm>

Waddell, C., McEwan, K., Shepherd, C.A., Offord, D.R., & Hua, J.M. (2005). A public health strategy to improve the mental health of Canadian children. *Canadian Journal of Psychiatry*, 50 (4), 226–233.



AIIIO

**TROUSSE À OUTILS DE
L'INITIATIVE**

JEUNES

**CHAMPIONS EN
MATIÈRE DE LA SANTÉ
MENTALE ET DES
DÉPENDANCES**

